



Nouveautés et changements annoncés dès le 1^{er} janvier 2007 :

<p>1</p> <p>Transfert de la police locale à la police cantonale</p>	<p>Selon décision des autorités législatives et exécutives, la police locale sera transférée à la police cantonale au 1^{er} janvier 2007. Celle-ci continuera d'occuper les locaux actuels de la gendarmerie à la rue de Morel 4. Dès lors, la population aura ainsi un unique lieu de référence pour toute question liée à la sécurité et aux dépôts de plaintes. Le Conseil communal organise une séance destinée à informer la population sur les divers changements qui découleront de ce transfert. Elle aura lieu mardi 12 décembre 2006, à 20h00, à l'Espace polyvalent des Mûriers. Chacun-e est cordialement invité-e à y participer.</p>																								
<p>2</p> <p>Récupération des vieux papiers</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ Le papier glacé ne doit plus être séparé du papier ordinaire ;➤ Tout papier est à exclure des sacs poubelles. Il peut être déposé dans la benne de récupération à la déchetterie de Chaillet ou déposé, ficelé, dans le hangar à côté du bâtiment communal ou lors du ramassage scolaire aux dates suivantes : 29 janvier, 21 mai et 29 octobre 2007 ;➤ Le produit du ramassage du papier est intégralement versé au fonds subventionnant les activités extra-scolaires des écoles primaires.																								
<p>3</p> <p>Changement des numéros d'appel de l'administration communale</p>	<p>En raison de l'introduction de la téléphonie par VoIP, les numéros de téléphone de l'administration communale sont modifiés comme suit :</p> <table border="0"><tr><td>➤ Bureau communal – rue Haute 20</td><td>032 886 49 49</td></tr><tr><td>☎ commune.colombier@ne.ch</td><td>☎ 032 886 49 48</td></tr><tr><td>➤ Agence communale AVS</td><td>032 886 49 43</td></tr><tr><td>➤ Bibliothèque communale – rue Haute 25</td><td>032 886 49 20</td></tr><tr><td>➤ Contrôle des habitants CH</td><td>032 886 49 49</td></tr><tr><td>➤ Contrôle des habitants étrangers</td><td>032 886 49 46</td></tr><tr><td>➤ Impôts - perception</td><td>032 886 49 44</td></tr><tr><td>➤ Office du travail - chômage</td><td>032 886 49 49</td></tr><tr><td>➤ Service social intercommunal</td><td>032 886 49 30</td></tr><tr><td>➤ Service des constructions</td><td>032 886 49 40</td></tr><tr><td>& travaux publics – rue de Morel 4</td><td>ou 032 886 49 39</td></tr><tr><td></td><td>☎ 032 886 49 38</td></tr></table>	➤ Bureau communal – rue Haute 20	032 886 49 49	☎ commune.colombier@ne.ch	☎ 032 886 49 48	➤ Agence communale AVS	032 886 49 43	➤ Bibliothèque communale – rue Haute 25	032 886 49 20	➤ Contrôle des habitants CH	032 886 49 49	➤ Contrôle des habitants étrangers	032 886 49 46	➤ Impôts - perception	032 886 49 44	➤ Office du travail - chômage	032 886 49 49	➤ Service social intercommunal	032 886 49 30	➤ Service des constructions	032 886 49 40	& travaux publics – rue de Morel 4	ou 032 886 49 39		☎ 032 886 49 38
➤ Bureau communal – rue Haute 20	032 886 49 49																								
☎ commune.colombier@ne.ch	☎ 032 886 49 48																								
➤ Agence communale AVS	032 886 49 43																								
➤ Bibliothèque communale – rue Haute 25	032 886 49 20																								
➤ Contrôle des habitants CH	032 886 49 49																								
➤ Contrôle des habitants étrangers	032 886 49 46																								
➤ Impôts - perception	032 886 49 44																								
➤ Office du travail - chômage	032 886 49 49																								
➤ Service social intercommunal	032 886 49 30																								
➤ Service des constructions	032 886 49 40																								
& travaux publics – rue de Morel 4	ou 032 886 49 39																								
	☎ 032 886 49 38																								
<p>4</p> <p>Taxe déchets ménages</p>	<p>Dans un but de simplification de la gestion des mutations, la taxe déchets par ménage sera facturée trimestriellement.</p>																								